

Témoignage de Robert (email du 15/10/2019)

Cette attestation peut être rendue publique.

Il y a 2 ans 1/2, mon épouse, âgée alors de 83 ans, a été déclarée souffrir d'un syndrome parkinsonien dont je n'ai jamais connu le type.

Elle est décédée en mars 2019.

J'ai constaté qu'aucune guerre orchestrée n'était déclarée contre les maladies neurodégénératives, que des équipes de Recherches travaillaient dans l'opacité et avec la lenteur que leur imposait la procédure.

Depuis si longtemps, les personnes atteintes meurent d'effets principaux et secondaires sans que des médicaments « ESPOIR » aient été testés avec la rapidité qu'imposaient leur maladie et leur état si dégradé.

Nous ne sommes plus au Moyen-Âge, du temps de l'Inquisition ; l'ordre des médecins doit considérer l'intérêt des patients, le Ministère de la Santé l'assistance des malades en danger de mort, la Collectivité la liberté des personnes de choisir leur traitement.

Lors de l'agonie de ma femme, si j'avais appris l'existence d'un médicament ESPOIR bénéficiant de la caution de sommités médicales j'aurais demandé que soit administré ce produit à mon épouse.

Parler d'effets secondaires possibles n'est pas sérieux lorsque les effets dus à la maladie rongent le malade.

Évoquer un essai sur la personne est logique et humaniste, sachant que le patient n'est plus que fantôme.

Dans cette guerre contre les maladies neurodégénératives, incurables à ce jour, quel est le BILAN du Ministère de la Santé ?

Pourquoi refuse-t-on aux équipes de Recherche, ayant choisi des voies différentes, de procéder rapidement à des essais sur l'homme pour conforter ou non une hypothèse ?

** Document reçu par email le 15 octobre 2019. Toutes les données personnelles du document original ont été masquées pour des raisons de confidentialité (remplacé par « [...] »)*